

Administration communale de Mersch

Avis de marché

Procédure : ouverte

Type de marché : Travaux

Ouverture le 10/11/2017 à 10:30. **Lieu d'ouverture:** Service Ecologique de la commune de Mersch (Annexe château), Place St. Michel, L-7556 Mersch (adresse postale: B.P. 93, L-7501 Mersch).

Intitulé : Construction d'une centrale thermique à Mersch

Description : Construction d'une chaufferie à plaquettes de bois:

- 2 chaudières à plaquettes de bois 750 kW
- 1 chaudière à gaz 2,8 MW
- 3 réservoirs tampons 20 m³
- 1 cheminée en acier 14 m
- 300 m de conduites de chauffage en acier soudées DN 200 à DN 80
- 1 système de régulation

Contrat d'exploitation pour une durée de 10 ans:

- Conduite, surveillance et maintenance avec garantie totale de la chaufferie
- Conduite, surveillance et maintenance du réseau de chauffage urbain existant

Conditions de participation : 3 références similaires pour la construction et l'exploitation de chaudières avec puissance thermique supérieure à 500 kW dont au moins 1 à plaquettes de bois

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation des soumissionnaires

Conditions d'obtention du dossier de soumission : Les documents de soumission peuvent être retirés gratuitement, après réservation écrite préalable 24 heures à l'avance, à l'adresse suivante: Goblet Lavandier & Ass.

17, rue J.P. Sauvage

L-2514 Luxembourg

(+352436676312 / suzanne.rodriques@golav.lu)

pendant les heures de bureau du 25 septembre au 3 novembre 2017 inclus; respectivement être téléchargés sur le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.

Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés au bureau mentionné ci-dessus ou qui n'ont pas été téléchargés à partir du portail ne seront pas prises en considération.

Réception des offres : Les offres portant l'inscription "Soumission pour la construction d'une centrale thermique à Mersch - construction d'une chaufferie à plaquettes de bois + contrat d'exploitation" sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant la date et heure fixées pour l'ouverture. Suivant l'article 10 du règlement grand-ducal du 27 août 2013 relatif à l'utilisation des moyens électroniques dans les procédures des marchés publics aucune remise par voie électronique n'est possible.

Informations complémentaires : Début prévisible des travaux: mars 2018

Durée des travaux: 180 jours ouvrables

Date de publication de l'avis 1701392 sur www.marches-publics.lu : 21/09/2017

Le collège des bourgmestre et échevins

Michel Malherbe, bourgmestre

Michel Reiland, échevin

Henri Krier, échevin